

Après Mamoudou, Aymen... Demain un migrant ayant sauvé un Identitaire au col de l'Echelle ?

écrit par Yann Kempenich | 5 juin 2018



Illustration : Le Parisien. LP/A.L. A droite, Mohamed Aymen Latrous.

Hier, c'était Mamoudou Gassama.

Aujourd'hui, c'est Mohamed Aymen Latrous, un informaticien tunisien.

Mais son acte héroïque date d'avril 2015 et les journalistes, quelques mois après l'attentat de Charlie Hebdo, l'avaient oublié. Et surtout, personne n'avait filmé son exploit.

Avec l'épisode du Spiderman malien, la pêche au héros-migrant est relancée et tous les médias sont à l'affût (sortez vos mouchoirs) :

« Aymen, héros sans papier mais trop discret » ([Le Figaro](#))

« Il a sauvé 2 enfants mais risque l'expulsion : Aymen, le héros oublié, « veut rester en France » » ([LCI](#))

« Aymen, sans-papier tunisien, ce « héros » qui a sauvé 2 enfants, est menacé d'expulsion » ([RMC](#))

« Val d'Oise: Aymen, un sans-papier héroïque, désormais prié de quitter le territoire » ([BFMTV](#))

Mohamed Aymen Latrous est un « sans-papiers », arrivé en France en 2013. Avec deux amis, il avait porté secours à deux jeunes enfants piégés dans l'incendie de leur appartement à Fosses (95) :

« Trois semaines plus tard, le maire de la commune, Pierre Barros, leur remettra la médaille de la ville pour « acte de bravoure », relevant leur altruisme. Il interviendra personnellement aussi en 2017 auprès des services de l'État en faveur d'Aymen pour qu'il obtienne des papiers, se portant garant de sa moralité, rappelant la portée de son geste. » ([Le Parisien](#))

Malheureusement, le gentil informaticien tunisien, s'était déjà vu signifier un refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Comble de malheur, « le 30 janvier dernier, le préfet du Val-d'Oise a refusé la régularisation, qui selon lui ne peut être accordée à « titre exceptionnel » » indique [Le Figaro](#) qui titre, la larmichette à l'œil : « Un sans-papier héroïque prié de quitter la France ». Comme quoi, on peut être de droite et avoir la même fibre immigrationniste que Le Monde ou Libé.

Heureusement, M Latrous connaît le droit et a décidé, avec son

avocat, Me Philippine Parastatis, de contester la décision devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Sentant la pression médiatique monter, le préfet du Val-d'Oise a décidé ce lundi 4 juin de procéder à un réexamen de sa situation. Avec une éventuelle promesse d'embauche dans une entreprise du département, M Latrous est d'ores et déjà assuré d'obtenir un titre de séjour puis, rapidement, la nationalité française. Car « Aymen », le héros oublié, « veut rester en France ». Et il le mérite bien car il faut être sacrément débrouillard pour rester 6 ans sans papiers, dans notre pays, y vivre, s'y loger, se payer un avocat et finalement obtenir de vrais papiers français (à ne pas oublier, cette fois-ci, lors d'un prochain séjour en Tunisie).

Pour les médias, il faudrait idéalement un héros-migrant chaque jour : un Érythréen, à Calais, extirpant un Polonais de son 36 tonnes en feu ou un Afghan, à Vintimille, repêchant un douanier près de se noyer...

Et summum du coup médiatique : un Syrien sauvant un Identitaire au col de l'Échelle, après une avalanche.



« Aymen, l'autre héros sans-papiers » (reportage [BFMTV](#))